



L'UNION DES ARCHITECTES



50^{ème} CONGRES DES ARCHITECTES

ARCHITECTES : Patrimoine d'hier et demain 50 ans au service des architectes

**STRASBOURG, Palais de la Musique et des Congrès
24-25-26 Octobre 2019**

Note de cadrage générale :

Les villes européennes ont connu des périodes de développement par pallier avec des périodes de fortes croissances démographiques et urbaines s'accompagnant très souvent à la fois d'extensions mais aussi d'interventions destructrices parfois lourdes sur le patrimoine bâti existant.

L'architecture dite Moderne a essayé de faire table rase du passé.

Les architectes du XX^o siècle ont souvent porté un regard peu respectueux sur le patrimoine bâti ancien, n'hésitant pas à le vouer à la destruction pour permettre de réaliser des œuvres contemporaines de qualité architecturale hétérogène, mais mieux adaptées à de nouveaux usages, à de nouvelles fonctions. Elles répondaient mieux aux nouvelles exigences techniques, sécuritaires, de qualité d'usage. Elles correspondent à de nouvelles attentes sociétales et porteuse d'un message de renouveau et de l'espoir d'un monde meilleur. Le neuf est devenu une qualité en soi à laquelle la collectivité, les maîtres d'ouvrage, souvent les usagers, mais aussi les architectes se sont largement accrochés pour se convaincre eux-mêmes et se justifier.

Durant le XX^o siècle une certaine frénésie de la nouveauté a aussi été largement entretenue par la nécessité de répondre à des besoins impérieux de logements décents, par un souci de confort minimum après la première guerre mondiale, et une énorme urgence de relogement après la seconde guerre mondiale. Ces besoins s'étendaient à de nouveaux équipements adaptés à une population en croissance.

Ce regard rapide sur le XX^o siècle ne doit pas nous laisser ignorer des périodes de restructuration urbaines parfois tout aussi destructrices. Paris a été totalement remodelé par Haussmann. Mais déjà en 1830, en réaction à divers « vandalismes », avait été créée l'Inspection Générale des Monuments Historiques qui, sous l'égide de Prosper Mérimée a publié sa première liste de Monuments Classés en 1840, mettant par là même la France à l'avant garde de la préservation du patrimoine bâti ancien remarquable. Cette initiative a permis d'une part de mettre en place des mesures de sauvegarde de ce

patrimoine, mais aussi de préservation de l'intérêt des sites avoisinants. Les architectes français se plaignent souvent du pouvoir excessif des Architectes des Bâtiments de France qui les restreindraient dans leur initiative de création. D'autres, et parfois les mêmes, déplorent la défiguration du centre historique de villes n'ayant pas profité des mêmes mesures de protection que la France.

La profession est animée de façon récurrente de débats virulents et parfois houleux sur le sujet.

A la volonté de mettre les centres historiques "sous cloche" s'oppose la revendication au droit irréductible à marquer notre époque par la création d'une architecture contemporaine de qualité qui sera le patrimoine de demain.

Force est de reconnaître que si, en France, les cœurs des villes historiques ont été largement préservés cela s'est souvent fait au détriment de la possibilité de réaliser des interventions contemporaines remarquables. Tout comme on peut reconnaître que la liberté de création dans d'autres villes européennes a conduit à des réussites diverses et parfois à des désastres. Certains pays nous envient les contraintes de notre système de protection du patrimoine bâti, certains souhaitent en tirer exemple.

Or, jusqu'à un passé récent les architectes, et en France souvent plus qu'ailleurs, ont été relativement peu nombreux à se préoccuper de la reconversion du patrimoine bâti souvent assimilé à de vils travaux d'entretien. Ainsi ce champ d'activité a été souvent porté par d'autres acteurs économiques, se dispensant souvent des compétences et de la plus value apportées par une maîtrise d'œuvre indépendante.

Désormais les interventions sur les bâtiments existants, la rénovation, la réhabilitation, la reconversion à de nouveaux usages, les extensions ou rehausses avec ou sans modification d'usage, constituent en France plus de cinquante cinq pour cent de l'activité du bâtiment. La part d'activité qu'y consacrent les architectes est très en retrait par rapport à ce chiffre.

Pour les architectes d'autres pays européens cette part est significativement plus importante. Cette activité concerne aussi bien des bâtiments à caractère patrimonial remarquable que des bâtiments plus modestes, habitations, y compris des logements sociaux, bâtiments d'activité, corps de ferme, bâtiments publics ne répondant plus à leur usage initial à la recherche d'un prolongement de vie ou d'une nouvelle vie à travers une adaptation à de nouveaux usages et de nouvelles exigences qualitatives et environnementales.

On peut déjà y voir pour les architectes un enjeu économique majeur, et souvent un défi technique stimulant s'appuyant sur de nouvelles compétences à développer au service d'un nouveau mode de pensée.

On peut aussi y voir un énorme enjeu sociétal, patrimonial, culturel et de fait social et humain.

La plupart des villes européennes se sont construites sur plusieurs siècles. Certaines comme Strasbourg se sont développées sur deux millénaires. On peut encore y lire dans les rues actuelles le tracé du camp romain, y deviner le promontoire du village celte, et y voir dans les nombreux monuments les courants d'architecture qui ont marqué les différentes époques du développement de la ville.

En 1988, Strasbourg a été la première ville française à voir inscrit au Patrimoine Mondial de l'Unesco, avec la Grande-Ile, non un monument, mais un ensemble urbain. Ce périmètre a été étendu en 2017 à la Neustadt qui a permis de doubler la population de la ville entre 1870 et 1914. Elle constitue aujourd'hui, en Europe, l'ensemble urbain le plus cohérent et le mieux préservé de la période wilhelmienne. Or si l'Ellipse insulaire a constitué, à quelques exceptions près, un espace architectural relativement figé et surprotégé, souvent aux regrets des architectes strasbourgeois.

La situation de la Neustadt semble différente dans son évolution récente. Cela est probablement le reflet de nouvelles volontés politiques pour contribuer à dynamiser la ville historique par la pérennisation ou la reconversion du patrimoine bâti.

Plusieurs opérations de réhabilitation lourde ont été menées avant même l'inscription au Patrimoine Mondial, comme la rénovation-restructuration de la Bibliothèque Nationale Universitaire par Nicolas Michelin, la rénovation-extension du Palais de Justice par l'architecte catalan Jordi Graces, le réaménagement et la création de la verrière de la gare réalisés par Jean-Marie Duthilleul ou la rénovation-extension par les autrichiens Dietrich+Utertrifaller associés à Rey-Lucquet du Palais de la Musique et des Congrès qui nous accueillera.

D'autres opérations significatives sont en cours comme la reconversion de l'ancien Hôtel de Police et ancien hôtel particulier du XVIII^e siècle en hôtel cinq étoiles par DTAC, la rénovation des Bains Municipaux confiée à François Chatillon ACMH, la restructuration de la Manufacture des Tabacs, la transformation de la Nouvelle Poste par les strasbourgeois Weber+Keiling.

On peut aussi désormais citer à côté de la Cathédrale, la reconversion de la Poste en Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine qui ouvrira à l'été 2019.

Le Congrès de l'Unifa nous permettra de découvrir certains de ces lieux mais aussi le Quartier Européen en pleine mutation avec des opérations de réalisation de bâtiments neufs remarquables en cours, le siège France d'Adidas réalisé par AEA, celui de Puma par King-Kong et DRLW, ou le nouveau Maillon par LAN, et qui accueillera le futur parc-exposition de Kengo Kuma

Le 50^{ème} congrès de l'Unifa nous amène à revenir sur les lieux du premier Congrès de 1969. Or ces lieux ont spectaculairement changé. On ne parlait pas de zone piétonne. La cathédrale était quotidiennement léchée et noircie par les gaz d'échappement. On venait d'arracher les rails du tramway historique comme une relique inutile du passé.

Ce congrès permettra de découvrir une ville en mutation et les réalisations architecturales récentes et en cours qui y contribuent.

Il rappellera les enjeux de la rénovation thermique et environnementale dans notre pays où existent 34 millions de logements dont de nombreuses passoires thermiques.

Il permettra de nous interroger sur la place de la reconversion du patrimoine bâti dans la redynamisation urbaine.

Le congrès de Strasbourg permettra de rappeler la place incontournable que les architectes doivent y jouer en tant que seuls acteurs de la conception du cadre bâti qui réunissent des compétences en matière de reconversion fonctionnelle, technique et sécuritaire, de respect du patrimoine et de prise en compte de la qualité d'usage pour tous et des enjeux environnementaux, sociaux et culturels.

Il permettra aux architectes de se former pour développer leurs compétences. Il permettra aussi de découvrir et de montrer, à travers des ateliers, conférences et tables rondes que **le respect du patrimoine bâti et l'architecture contemporaine ne sont pas incompatibles mais se retrouvent dans des enjeux communs, se nourrissent de la même passion et s'enrichissent mutuellement.**

Le congrès de 2019 sera l'occasion d'élargir nos réflexions et d'échanger sur ces sujets, mais aussi de nous mettre à l'écoute de nos partenaires et de découvrir de nouvelles solutions techniques pour nos projets et des outils pour les mettre en œuvre.

Il nous offrira des moments d'écoute et d'échanges avec des architectes de renom et des personnalités politiques.

Il sera pour l'UNSFa, premier syndicat représentatif d'architectes français, l'occasion de défendre ses positions par rapport à la rénovation et reconversion du cadre bâti :

- **par ses dimensions patrimoniales, sociales et culturelles, la nécessité d'apporter d'urgence des réponses environnementales qui vont bien au-delà de la seule performance thermique, mais aussi par son impact sur l'humain, la rénovation et la reconversion du patrimoine bâti constitue un enjeu majeur qui mérite toute l'attention de la collectivité et des architectes,**
- **cet enjeu est largement sous-estimé par les politiques de tous bords qui annoncent se satisfaire de la perspective de la rénovation de 500 000 logements par an en France,**
- **c'est devenu le premier marché du bâtiment en Europe et les architectes y sont porteurs de plus-values,**
- **les architectes sont les acteurs économiques les plus compétents et les mieux formés pour y apporter des réponses globales et transversales pour une prise en compte de toutes les dimensions du sujet.**

Il permettra de rappeler que les architectes continuent à se former et que l'UnsfA a créée l'Association « Les Architectes de la Rénovation » pour renforcer l'impact des architectes et leur apporter des outils.

Mais aussi d'insister sur le fait que :

nous construisons aujourd'hui le patrimoine de demain.

Ce congrès sera l'occasion pour l'UnsfA de faire une **rétrospective sur 50 ans au service des architectes**, mais aussi de présenter ses **propositions pour l'avenir de la profession et pour renforcer**, en France, **la place des architectes au service de l'intérêt public et au côté des maîtres d'ouvrage et des usagers.**

La journée du samedi consacrée à des visites architecturales commentées nous conduira successivement à la Bibliothèque Humaniste de Sélestat dont la rénovation par Rudy Ricciotti vient d'être inaugurée en 2018.

Nous ferons un crochet à quelques pas de la Vieille Ville par un ensemble architectural contemporain composé d'une concentration exceptionnelle de bâtiments remarquables pour une ville historique de moins de 20 000 habitants : la salle de spectacle des Tanzmatten de Rudy Ricciotti, le FRAC d'Ante Josip von Kostelac et la médiathèque réalisée par Christian Schouvev et Archétype. Puis nous visiterons le Musée Unterlinden de Colmar qui a fait l'objet d'une rénovation et d'une extension réalisées par Jacques Herzog et Pierre de Meuron.

Ainsi, ce congrès permettra de prendre conscience et de réaffirmer la place incontournable des architectes pour la préservation et la reconversion du Patrimoine Bâti et du tissu urbain, mais aussi pour la réalisation du Patrimoine de demain.

La qualité d'accueil sera assurée par l'Union des Architectes d'Alsace dont nous connaissons le sens de la convivialité.

Le 50^o Congrès de l'UNSFA sera riche en découvertes et est ouvert à tous les architectes français, mais aussi étrangers, et à leurs partenaires de l'aménagement du cadre de vie.

Il stimulera les architectes présents et les autres congressistes à s'approprier les recommandations de l'artiste strasbourgeois Tommy Ungerer qui nous dit : « Cultive tes racines et accroche tes rêves dans les étoiles ».

Philippe KLEIN

Bureau National de l'UNSFA

Responsable Congrès 2019